



Tenue d'assemblées publiques sur le gouvernement ouvert

Rôle du ministre responsable de la consultation du public et de la transparence

La fonction de ministre responsable de la consultation du public et de la transparence a été créée dans le cadre de la 18^e Assemblée législative afin de répondre à l'engagement qu'avait pris le premier ministre Bob McLeod de rendre le gouvernement plus ouvert et responsable. M. Louis Sebert, qui occupe actuellement ce poste, a donc pour mission d'établir les orientations générales du gouvernement en matière d'engagement et de transparence.

But des rencontres

Le ministre est en train d'élaborer une politique de gouvernement ouvert qui viendra, avec une stratégie connexe, orienter de manière structurée tous les ministères afin qu'ils soient plus ouverts. Il est à noter que chaque ministère aura la responsabilité d'adapter cette politique à sa réalité pour la mettre ensuite en œuvre. Une initiative semblable est également en cours pour coordonner les activités de consultation à l'échelle pangouvernementale. Dans ce contexte, les rencontres proposées permettront d'assurer l'uniformité de l'approche adoptée pour intégrer le point de vue de la population dans les démarches décisionnelles.

Résultats espérés

Faire en sorte que la politique de gouvernement ouvert et la stratégie connexe reflètent bien les valeurs et opinions citoyennes. La plupart des changements se produiront au sein du gouvernement, mais on souhaite néanmoins scruter leur effet potentiel sur la population. Même si l'approche finale pourrait légèrement différer d'un ministère à l'autre selon l'axe adopté par chacun, tous les ministères deviendront, ultimement, plus ouverts.

Caractéristiques d'un gouvernement ouvert

Le concept de « gouvernement ouvert » s'articule autour de trois grands pôles qui contribuent ensemble à mettre davantage le gouvernement à la portée de la population. Ces trois champs d'action servent partout à travers le monde à faire émerger des gouvernements ouverts.

Information ouverte – A trait aux renseignements que le gouvernement met à la disposition de la population, qu'il s'agisse de reddition de comptes, de rapports, d'études, etc.

Dialogue ouvert – A trait à la manière dont le gouvernement consulte ses citoyens et intègre bien les individus et les organisations dans ses processus décisionnels.

Données ouvertes – A trait aux outils et formats de publication retenus par le gouvernement pour répondre aux besoins de consultation et d'utilisation.

Principes généraux

Pour donner son impulsion au processus de consultation, le ministre a élaboré des principes généraux qui orienteront la nouvelle politique. Voici ces principes :

1. L'accès aux données, aux renseignements et aux décisions du gouvernement devrait être modelé sur les besoins et attentes des Ténos.
2. La vision d'un gouvernement ténos ouvert devrait refléter la culture et les priorités qui nous sont propres.
3. Les contributions citoyennes aux décisions envisagées par le gouvernement devraient être encouragées.
4. La consultation des données gouvernementales, les demandes de renseignements et le dialogue devraient pouvoir se faire par un accès multiplateforme simple et rapide.
5. La politique de gouvernement ouvert et les pratiques qui en résulteront devraient mener à une plus grande transparence et responsabilité gouvernementale.
6. L'utilisation des données et renseignements gouvernementaux, lorsque conjuguée à la participation citoyenne dans les décisions, devrait aider à relever les points à améliorer dans les programmes et services.
7. Les services publics devraient d'entrée de jeu être conçus de façon à être ouverts, de sorte que le gouvernement devienne lui-même ouvert par la force des choses.
8. Des balises raisonnables devraient être prévues afin d'empêcher, malgré le cadre ouvert, toute collecte, utilisation ou divulgation non autorisée d'information.

Questions proposées pour la discussion

1. Que signifie le concept de « gouvernement ouvert » pour vous?
 2. Comment le gouvernement peut-il mieux inclure les citoyens et les autres organisations dans ses processus décisionnels?
 3. Comment accédez-vous aux renseignements concernant le gouvernement? En ligne? Dans les médias? À la bibliothèque? Par d'autres moyens?
 4. Trouvez-vous que le gouvernement est à l'écoute de ses citoyens? Comment pourrait-il faire mieux?
 5. Y a-t-il des secteurs où vous aimeriez avoir accès à plus d'information ouverte (culture, finance, approvisionnement, science, géospatial, etc.)?
 6. Trouvez-vous facilement l'information dont vous avez besoin? Qu'est-ce qui vous aiderait à trouver ou utiliser plus aisément les informations recherchées?
- 